

Rapport commission FA – demande de crédit CEP 5-2024-55 – don à la Fondation Robert-Hainard

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 27 février 2024, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit CEP 5-2024-55, don à la Fondation Robert-Hainard d'un montant de CHF 500'000.-

Il est rappelé que la Commune est représentée au Conseil de Fondation.

Plusieurs questions sont amenées par les commissaires.

Le cout du projet étant de CHF 3'389'522.- un commissaire demande si le don de la Commune sera versé même si la totalité du financement n'est pas trouvée et à quelle date celui-ci serait versé.

Monsieur Vonlanthen indique que ce montant sera versé après acceptation de la délibération et la fin du délai référendaire et n'est pas lié à l'obtention par la Fondation du financement manquant.

En contrepartie la commune a demandé une accessibilité et un cheminement public à travers le parc de la propriété, parc qui sera aménagé en parc de repos et méditation mais permettra un passage entre la rue de Bernex et le chemin de Saule. Ce point a été accepté par la Fondation.

La commission relève la nécessité de créer une servitude de passage au bénéfice de la Commune.

Un commissaire demande également la gratuité pour les écoles.

Il est discuté de la possibilité de lier le don à une action concrète, passage ou conservation des œuvres.

Au final, les commissaires s'entendent sur le fait que le don doit être compris comme une participation à la mise en valeur et la préservation de l'œuvre de Robert-Hainard par la Fondation et vous recommande par

8 pour (8 membres présents)

d'accepter la demande de crédit CEP 5-2024-55, don à la Fondation Robert-Hainard d'un montant de CHF 500'000.-.

Ce montant sera inscrit dans le plan des investissements et amorti au moyen de 5 annuités dès la première année d'utilisation du bien, soit 2027.

Bernex, le 1^{er} mars 2024

La rapporteuse
Sandra Marconi